



Amiens, le 12 mai 2010

LE RECTEUR DE L'ACADEMIE D'AMIENS
Chancelier des universités

à

Mesdames et messieurs les conseillers techniques
et chargés de mission

Mesdames et messieurs les délégués académiques

Mesdames et messieurs les chefs de division

MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Rectorat

Secrétariat Général
PG/A DC

Dossier suivi par
Patrick GUIDET
Secrétaire Général de l'Académie

Tél. :
03 22 82 39.48
Fax. :
03 22 92.82.12
Mél. :
ce.rectorat@ac-amiens.fr

20, boulevard
d'Alsace-Lorraine
80063 Amiens cedex

Objet : Journée de solidarité en faveur de l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées.

J'ai l'honneur de vous informer que le lundi de Pentecôte est un jour férié, et chômé. En conséquence, les services du rectorat seront fermés le lundi 24 mai 2010.

Cependant au titre de la journée de solidarité, les heures de travail correspondantes seront accomplies sous la forme de sept heures à effectuer entre le 17 mai et le 31 août 2010.

Pour les agents exerçant leurs fonctions à temps partiel, la durée de la journée de solidarité est réduite proportionnellement à leur durée effective de service.

Par avance, je vous remercie de bien vouloir informer les personnels placés sous votre autorité.

Jean-Louis MUCCHIELLI